



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des députés valaisans de différents groupes politiques souhaitent rendre obligatoire la prévention de la violence contre les mineurs dans les écoles du canton

Sion, le 16 septembre 2015 – Des représentants des principaux partis valaisans ont déposé une motion au Grand Conseil, réclamant l’inscription au programme scolaire du cours de prévention de la violence contre les enfants dispensé par Patouch. Par cette action, ils engagent la responsabilité des politiques pour permettre à tous les enfants valaisans de se protéger contre toute forme de maltraitance. Parallèlement, l’association Patouch a lancé sa campagne de recherche de fonds afin notamment d’engager des formateurs.

« Il est de notre responsabilité d’élus de se mobiliser pour permettre aux enfants et adolescents de se protéger contre les dangers touchant à leur intégrité physique et psychique », lance Géraldine Marchand Balet, présidente de la commune de Grimisuat, députée PDC au Grand Conseil et co-initiatrice de la motion avec Bernard Jaquet, président de Patouch. « Par cette action, nous souhaitons que chacun se mobilise pour montrer qu’il est inacceptable de toucher à l’intégrité de l’enfant », ajoute-t-elle. Mme Marchand Balet a ainsi rencontré et informé des représentants des principaux groupes politiques, à savoir Gaël Bourgeois du PS, Joackim Rausis du PDCB, Xavier Mottet du PLR et Jean-Luc Addor de l’UDC, qui ont tous signé le texte. Si ce dernier est adopté par le Parlement, le Conseil d’Etat sera chargé de le mettre en place.

Cours d’utilité publique et investissement dérisoire

Concrètement, la motion demande au Conseil d’Etat d’introduire le programme de Patouch dans le plan cadre de la scolarité obligatoire. Ainsi, le cours serait dispensé systématiquement et sur autorisation parentale aux élèves des classes primaires (7H) et du Cycle d’orientation (10CO). Reconnu d’utilité publique par le DFS lors de sa création en 2004, le cours a été donné auprès de 8’000 enfants dans des écoles du Valais, de Vaud et de Genève. Aujourd’hui cependant, seules les écoles qui le désirent et qui en ont les moyens permettent aux élèves de bénéficier du cours.

Le budget global pour permettre à l’ensemble des enfants valaisans de bénéficier de cette formation s’élève à 300’000 francs, soit 600 francs par demi-journée de cours. « Face aux

horreurs que subissent certains enfants, l'engagement financier est dérisoire. De plus, tandis que la prévention routière ou dentaire fait déjà partie du programme scolaire, il n'y a rien pour prévenir la violence contre les enfants. Cela doit aujourd'hui être une priorité », estime Mme Marchand Balet.

10% des cas déclarés

Le Valais recense 167 cas déclarés de violences et abus contre les enfants. La réalité serait même pire, selon l'étude d'OPTIMUS Suisse, qui démontre que seuls 10% des enfants et adolescents concernés par la violence sont déclarés. C'est donc pour remédier au silence et à l'ignorance et éviter les drames que Patouch a mis en place un cours de prévention d'une demi-journée dans les écoles primaires, les collèges ou encore les HEP.

Apprendre à dire non

Concrètement, le cours enseigne notamment la gestion de la peur et l'identification des limites liées à son corps et son intimité. Il apprend aussi à dire non, à reconnaître les situations potentiellement dangereuses ou encore à agir en cas d'agression. « Nous avons été convaincus par la qualité des cours de Patouch, qui donnent aux élèves des outils pratiques pour savoir se défendre. De plus, si ces cours peuvent encourager à parler, c'est positif », se réjouit Mme Marchand Balet.

Campagne de recherche de fonds

Patouch a lancé le 31 août dernier une campagne de recherche de fonds et de notoriété dans tout le Valais. Entièrement constituée de bénévoles, l'association compte sur l'appui de mécènes et de partenaires indispensables pour engager des formateurs professionnels et développer son action de prévention.

Quelques chiffres sur les abus sexuels envers les jeunes

Selon l'étude Optimus Suisse de 2012 menée sur plus de 6'700 élèves suisses âgés de 15 à 17 ans et quelques 324 organismes de protection de l'enfance :

- **67'000 jeunes auraient été victimes d'abus sexuels en Suisse romande, soit 1 jeune sur 7**
- **une fille a 2 à 3 fois plus de chances d'être victime d'une agression sexuelle qu'un garçon**
- **les jeunes victimes d'abus sexuels ont 8 fois plus de risques de subir une autre agression**

- **les jeunes enfants sont généralement abusés par un adulte de la famille, tandis que les adolescents le sont par un jeune de leur âge.**
- **Les jeunes délinquants sexuels exercent souvent d'autres formes de violence et nombre d'entre eux sont aussi victimes de violences à la maison**

A propos de Patouch :

Créée en 2000 et fondée officiellement en 2004, l'association Patouch a pour mission de lutter contre les abus sexuels et les violences physiques et psychiques impliquant les enfants et les adolescents. Cette organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif est reconnue d'utilité publique. Afin de protéger les mineurs des agressions, Patouch concrétise son action par différents moyens :

- des campagnes de prévention à l'intention des victimes, de tous les enfants et adolescents, des abuseurs et abuseurs potentiels et des responsables politiques.
- des cours fournissant aux enfants et aux parents les outils de base pour se protéger de la violence et des abus.

Contacts presse

Bernard Jaquet
Président
Patouch
+41 79 230 62 69
info@patouch.ch

Alexandre Oberson
B4 communication
+41 76 587 08 94
medias@b4com.com

Géraldine Marchand Balet
+41 79 319 02 15
presidente@grimisuat.ch